



Kemperlé Activités Subaquatiques

Association Loi 1901
Ecole de Plongée du Pays de QUIMPERLÉ
Inscrit à la F.F.E.S.S.M. sous le n° 03.29.0181
Agrément Ministère des Sports n° 29 S 1019
4, Avenue Pasteur, 29300 QUIMPERLÉ

Réunion Comité Directeur du 8 avril 2019 Compte-rendu

Membres du comité directeur présents :

Fabrice ALLAIN, Vincent BALOCHE, Hervé BOURHIS, Laurent BRIENS, Annie CAUFRIEZ, Stéphane HELAINE, Guillaume RUELLO, Christian MAHO, Pascale MARTIN BOURHIS, Pascal PELLEN, Stéphane TRIHINE.

Invité : Ronan LE BRAS de la section hockey pour le projet de convention KAS/lycée Kerneuzec.

Absente excusée : Véronique LOLLICHON

Adhésions

A ce jour le club compte 125 adhérents répartis de la façon suivante :

- Plongeurs scaphandre : 57 adultes + 7 jeunes
- Plongeur de passage : 1
- Apnéistes : 35
- Hockeyeurs : 15 adultes + 10 jeunes

Deux nouvelles inscriptions sont prévues : 1 jeune hockeyeur, 1 apnéiste.

Hockey

Ronan LE BRAS adhérent hockeyeur et par ailleurs professeur d'EPS au lycée Kerneuzec de QUIMPERLÉ présente au CD son projet de partenariat entre le club et le lycée.

Le but : favoriser l'activité sportive des jeunes en les intégrant à la section hockey.

Fonctionnement : entraînement sous licence UNSS, 1 mercredi sur 2, de 20h à 22h à la piscine de SCAËR avec les hockeyeurs du club. Les élèves qui souhaiteront participer aux compétitions organisées par la FFESSM et aux autres entraînements devront adhérer au club. Les élèves seront sous la responsabilité de Ronan qui évoque la possibilité d'un « appel à projet » pour financer les déplacements et les licences.

Nécessité de demander l'autorisation du responsable de l'Aquapaq et de QUIMPERLÉ Communauté pour partager le créneau piscine du mercredi soir avec les lycéens.

Le CD donne son accord.

La convention est à compléter, certains points restant à préciser.

♦ Résultats Compétitions

Manque d'information de la part des hockeyeurs concernant leur participation aux compétitions, malgré les bons résultats de l'équipe minime qui s'est qualifiée au championnat de France.

Le CD demande que les hockeyeurs communiquent d'avantage pour faire part des résultats aux adhérents via le blog et afin d'adresser un communiqué aux médias locaux après chaque rencontre.

Finances

Bilan de la saison :

- Recettes : env. 31 100 €
Dépenses : env. 12 324 €
- Solde positif de 18 824,49 € (env. 8000 € réservés pour la réparation du compresseur Coltri – en attente du devis définitif, montant à confirmer).
- Montant des actifs à ce jour : 79 236,94 €.

Formations

- PN1 : sur 11 inscrits au départ 8 ont été très assidus et ont validé leur pratique en piscine.
Tous ont participé aux 2 premières plongées du bord.
Prochaine plongée samedi 13/04 au « Vieux Passage » à Etel, le bateau n'étant pas prêt.
4^{ème} plongée prévue si possible sur l'épave « Le Cyrano ».
2 ont abandonné la formation par manque de disponibilité.
Le dernier stagiaire, indisponible un temps pour raisons professionnelles, reprend sa formation pendant les prochaines vacances pour la théorie et à partir du 24 avril pour la pratique.
- PN2 / PN3 : 5 inscrits pour le N2 et 2 pour le N3.
3 cours théoriques ont déjà été dispensés pour les nouveaux stagiaires.
1^{ère} plongée formation prévue à Etel le dimanche 14/04 pour les N2.

Soit au total 16 personnes en formation cette année.

- Annie C. a passé la passerelle pour être initiateur/entraîneur niveau 1 apnée (IE1).

Planning saison

Le planning prévisionnel mis en place est consultable sur le blog.

Aucune réponse des encadrants à ce jour pour se positionner sur les sorties plongée.

Chantier bateau

La journée nettoyage/ponçage a eu lieu le 23 mars dernier.

Temps défavorable pour la matinée antifouling prévue initialement le 6 avril. Les travaux ont été annulés et seront reportés à une date ultérieure.

Travaux effectués : joints silicones refaits et anodes remplacées, entretien moteur effectué.

Un extincteur et une bouteille d'oxygène sont à changer.

Mise à l'eau du bateau : le 18 ou 19 avril, sous réserve des conditions météorologiques.

Matériel / équipements

♦ Compresseur Coltri

Aucune nouvelle de la part des deux entreprises contactées pour le dépannage du compresseur. Une troisième entreprise, Orexad (sous-traitant Compère) est intervenue à la demande de Christian T. : les vérifications nécessaires ont été effectuées par l'entreprise et les pièces sont commandées (en attente devis).

Rampe 230 b : kit de vannes à changer tous les ans – voir avec la société Orexad si elle accepte de faire l'entretien.

Requalification des blocs tampon tous les 10 ans, visite intermédiaire à faire avant septembre prochain (TIV). Le club ne dispose pas de bague de filetage permettant de le faire, Stéphane T. se propose de contacter la Sté Arimair ou la Sté Extincteur Nantais.

♦ Local

Travaux d'électricité : pas de nouvelles pour l'instant de la mairie concernant les travaux de mise aux normes.

Tarifs plongées

Tarifs plongées revalidés lors de la réunion précédente.

Question laissée en suspens : faut-il prévoir une réduction sur les forfaits encadrants / DP / pilotes ?

Hervé B. propose une réduction uniquement sur le forfait plongées illimitées à 120 €.

50 % pour les DP, DP encadrants et DP pilotes du fait de leur responsabilité ce qui porte le forfait à 60 €.

Moins 30 % pour les personnes qui sont uniquement pilotes, soit un forfait illimité à 80 €.

Pour les « nouveaux pilotes » actifs qui feront leur formation sur le Gwennili cette année, réduction sous forme d'avoir à valoir sur leur prochaine inscription au club.

Proposition validée : 8 pour, 2 contre.

Projet « nouveau bateau »

♦ Commission bateau

Date de la prochaine réunion à planifier.

Les devis « coque » et « moteur » doivent être à nouveau présentés, et les tarifs assurance évalués en fonction du modèle choisi.

Fabrice demande qu'un compte-rendu soit fait après chaque réunion : voir avec Philippe B. s'il accepte de s'en occuper.

Rendez-vous le mardi 9 avril à 18h avec le club CPC de Concarneau pour essayer le Némé 8,80 acquis récemment.

♦ Commission financement

Les informations concernant le bateau, son utilisation et la capacité financière du club ont été communiquées à Thierry J. afin qu'il puisse effectuer une étude financière et contacter un courtier maritime pour estimer la valeur du Gwennili.

Etude faite par Vincent B^a pour assurer un bateau d'une valeur de 100 000 € : env. 2 500 € par an RC passagers comprise. Une demande de devis sera faite auprès du cabinet Lafont qui assure le Némé 8,80 du club CPC pour moins de 1 000 €.

Demande de subventions : nécessité de solliciter une ou des personnes pour prospecter les différentes administrations ou entreprises dès que le projet sera bien défini. Possibilité de s'informer sur les démarches à effectuer auprès notamment du CIBPL. Hervé B. préparera un dossier ou une plaquette à communiquer lors des contacts.

La commission souhaite également s'informer sur les cagnottes participatives : faisabilité ? fonctionnement ?

Animations prévues :

- Repas grillades au port de Doëlan remis en question (organisation difficile).
- Tombolas et « panier garni » lors des repas club : un flyer sera remis aux différents magasins sollicités pour des lots afin de leur expliquer le projet (prévoir un carnet à souche et un tampon pour remettre un justificatif aux donateurs).
- Loto(s) : Christian M. se renseigne sur l'organisation, animation à prévoir pour le début de la saison prochaine.
- Vente de T-shirts lors des activités et des animations club.

Informations diverses

- Des membres du CD souhaitent que l'ordre du jour des réunions soit annoncé sur le blog : accord de la majorité.
- Le responsable de l'Aquapaq de QUIMPERLÉ a adressé un mail aux associations bénéficiant de créneaux piscine afin de rappeler quelques règles de fonctionnement notamment en ce qui concerne le respect des horaires. Tous les adhérents doivent quitter le bâtiment 5 mn avant la fin des créneaux octroyés. Un rappel sera diffusé sur le blog avant la fin des prochaines vacances scolaires et il s'avère également nécessaire de bien communiquer aux nouveaux adhérents le fonctionnement de la piscine. Par ailleurs les DP devront vérifier chaque samedi que la porte de secours soit bien fermée et les lumières éteintes.
- Une formation « pilotage Gwennili » sera assurée par les pilotes actuels, un appel à candidature sera diffusé sur le blog. L'organisation sera établie en fonction du nombre d'inscriptions.
- Geoffroy GARGADENNEC, responsable de l'Aquapaq de QUIMPERLÉ a sollicité le club pour emprunter des blocs de plongée afin d'enlever les petites algues vertes au fond du bassin sportif, une réponse favorable lui a été adressée.
- Subvention reçue de la ville de QUIMPERLÉ pour 2019 : 1 178 €.

Prochaine réunion du Comité Directeur le lundi **27/05/2019**, rendez-vous au local du Belair à 20h pour un début de séance à 20h15.

Le Président



La secrétaire

